

Gros plan sur

# Des vacances sans souci à l'étranger

Grâce à votre assurance complémentaire, si vous êtes malade ou victime d'un accident lors de vacances à l'étranger, vous pouvez compter sur Mutas, l'assistance voyage de la MC. Cette assistance mondiale vous assure l'encadrement nécessaire et couvre vos frais d'aide médicale urgente.

### Quels documents emporter avec vous ?

Emportez toujours votre World Assistance Card (WAC) comme aide-mémoire si vous devez contacter la Centrale d'alarme Mutas depuis votre lieu de villégiature pour un problème de santé ou de rapatriement. Le numéro d'appel unique à former, 24h sur 24h et 7 jours sur 7, est le +32 2/272.09.00.

Dans certains pays, vous pouvez être remboursé sur place de vos frais médicaux ambulatoires. Emportez alors les documents suivants :

Pour tous les pays de l'Union Européenne<sup>(1)</sup>, la Suisse, la Norvège, l'Islande, le Liechtenstein, la Macédoine et l'Australie : la CEAM (**carte européenne d'assurance maladie**) et ce, même s'il s'agit d'un voyage scolaire ou de groupe. Au verso de cette carte, vous retrouverez le numéro de téléphone de Mutas.

Pour les pays ayant signé une convention avec la Belgique (Algérie, Croatie, Tunisie, Turquie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine, Monténégro, Kosovo et Serbie) : un autre formulaire spécifique à chaque pays.

Pour obtenir le visa qui vous permettra de voyager en Russie ou à Cuba, vous devrez présenter une attestation confirmant le droit à la couverture Mutas.

Tous ces documents de voyage doivent être réclamés, avant votre départ, auprès de votre conseiller mutualiste, au numéro gratuit 0800 10 9 8 7 ou sur le site [www.mc.be](http://www.mc.be) (rubrique "commander des documents").

### Que faire en cas de maladie ou d'accident lors de votre séjour ?

> **Les frais médicaux ambulatoires** (consultation, médicaments...) sont à payer sur place. Ramenez



en Belgique les originaux des preuves de paiement et présentez-les à votre conseiller mutualiste<sup>(2)</sup>.

> **En cas d'admission dans un hôpital**, présentez toujours le document officiel au prestataire de soins (CEAM...) et contactez, dans les 48 heures, la centrale d'alarme.

> Un rapatriement en Belgique sera organisé si l'équipe médicale de Mutas l'estime nécessaire.

### Quelles conditions d'interventions ?

L'assistance voyage de la MC s'applique uniquement aux séjours récréatifs à l'étranger, pour une durée de maximum trois mois à partir du premier jour de soins.

L'aide médicale urgente est exclusivement réservée aux dommages physiques urgents. Elle ne couvre pas la perte ou le vol de bagages, le dépannage de la voiture...

Une intervention dans les frais médicaux ambulatoires, d'hospitalisation et de rapatriement est valable pour les sinistres de **200 euros ou plus**, peu importe le pays où vous séjournez. Ils sont pris en charge par la MC, déduction faite, par dossier, d'une franchise de maximum 60 euros (25 euros pour les personnes bénéficiaires de l'interven-

tion majorée ou du statut OMNIO). Pour certains pays<sup>(3)</sup>, si le montant total des soins médicaux est **inférieur à 200 euros**, vous pouvez bénéficier éventuellement d'une intervention de l'assurance soins de santé obligatoire, variable selon le pays. Pour connaître le pourcentage d'intervention selon le pays, contactez votre conseiller mutualiste. (Bon à savoir : ce pourcentage sera de 75% pour ces pays dès le 1<sup>er</sup> juillet).

(1) Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.  
(2) Pour la Tunisie, pour les dossiers de moins de 200 euros, aucun remboursement ne pourra être effectué en Belgique si vous n'êtes pas en ordre d'assurance complémentaire.  
(3) Pays de l'UE, Suisse, Norvège, Islande, Liechtenstein, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Macédoine, Monténégro, Serbie, Turquie et Maroc.

Tous ces documents de voyage doivent être réclamés, avant votre départ, auprès de votre conseiller mutualiste, au numéro gratuit 0800 10 9 8 7 ou sur le site [www.mc.be](http://www.mc.be).



Votre World Assistance Card



La carte CEAM



Pour plus d'infos sur l'assistance voyage de la MC ou d'éventuelles situations particulières (incapacité de travail, pensionné étranger habitant en Belgique...), consultez le dépliant disponible gratuitement auprès de votre conseiller mutualiste ou téléchargeable sur [www.mc.be](http://www.mc.be)

ÇA SE PASSE

## Espace bien-être

/// Dans le cadre d'un projet santé, Vie féminine Waremmes organise une opération "journées bien-être".

Quand ? Les 10, 11, 15, 24 et 25 mai.  
Où ? Dans les locaux de Vie féminine, rue de Sélys Longchamps 84 à 4300 Waremmes.  
PAF : gratuit pour un massage bébé, 2 EUR pour une manucure, 3 EUR pour un maquillage, 5 EUR pour un soin visage...  
Plus d'infos et inscriptions : 0491/73.74.11.

## Mon enfant parle mal : conférence

/// Dans le cadre des conférences "grand public" organisées par la CPLU (Clinique Psychologique et Logopédique de l'Université de Liège), le Professeur Christelle Maillard présentera un exposé intitulé : "Mon enfant parle mal, que faire ?". Elle s'intéressera aux signes Cliniques d'alerte et aux habitudes à adopter face à des enfants en difficulté langagières.

Quand ? Le jeudi 10 mai de 18h30 à 20h.  
Où ? Auditoire Durkeim B31, boulevard du Rectorat 7 à 4000 Liège (Sart Tilman).  
Entrée gratuite.  
Plus d'infos : 04/366.92.96 ou [cplu@ulg.ac.be](mailto:cplu@ulg.ac.be)

## Les jeunes sont-ils désengagés ?

/// Le Théâtre de la Communauté mène actuellement un projet qui a provoqué la réflexion de groupes de jeunes issus d'écoles de la Province de Liège. Ils présentent leurs conclusions lors de quatre débats participatifs ouverts à tous. Le dernier de ces débats aura pour thème "Les jeunes sont-ils désengagés ?", en présence de nombreux invités et partenaires du projet.

Quand ? Le vendredi 11 mai à 19h30.  
Où ? Au Théâtre de la Communauté, place Sainte-Barbe 16 à 4020 Liège.  
Entrée gratuite.  
Plus d'infos : 0498/86.55.29 ou [www.actc.be](http://www.actc.be)

## Grande fête des enfants

/// Les pirates débarquent au Parc de Wandre, en plein air et sous chapiteau ! Concert de Mousa Largo, magie, dompteurs d'animaux, spectacles de marionnettes ou de rue, pêche aux canards, jeux en bois, châteaux gonflables, stands d'ateliers créatifs, grimages, contes... : de quoi faire briller les yeux de vos bambins !

Quand ? Les 19 et 20 mai de 13h à 18h.  
Où ? Au parc de Wandre, rue de Visé 834 à 4020 Wandre.  
Entrée gratuite.  
Plus d'infos : 04/370.16.80 ou [www.jupiculture.be](http://www.jupiculture.be)

## Tournoi de pétanque

/// Le comité de soutien de l'asbl Emmanuel organise son 4<sup>ème</sup> tournoi de pétanque destiné à tous ceux qui souhaitent manifester leur soutien à la cause Emmanuel. A travers son service d'adoption et ses foyers d'accueil, l'asbl Emmanuel travaille depuis 30 ans au service de la vie et tout particulièrement la vie blessée par le handicap et l'abandon. Ce tournoi est évidemment accessible aux personnes moins valides. Possibilité de restauration sur place.

Quand ? Le dimanche 3 juin dès 11h.  
Où ? A la salle paroissiale d'Alleu, rue de l'Aïte 41 à 4432 Alleu.  
PAF : 5 euros.  
Plus d'infos et inscriptions : 04/360.88.54 ou 0478/84.84.15.

## Triduum de Banneux

/// Que vous soyez jeune ou moins jeune, bien portant, malade, handicapé ou seul, le Triduum Huy-Condroz et Hesbaye 1 vous convie cinq jours à Banneux Notre-Dame. Le Triduum assure un personnel d'encadrement : médecins, infirmières diplômées, pharmaciens, gardes de nuit, accompagnants bénévoles. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Quand ? Du vendredi 22 au mardi 26 juin.  
Où ? A l'Hôpitalité Notre-Dame, rue de l'Esplanade 74 à 4141 Banneux.  
PAF (en chambre double) : 115 euros en pension complète - 70 euros pour les plus jeunes (les personnes en difficulté peuvent être aidées financièrement).  
Plus d'infos et inscriptions : 085/21.38.69 ou [vmvirgile@skynet.be](mailto:vmvirgile@skynet.be)

À votre service

# Sports et loisirs actifs de vos enfants : jusqu'à 110 euros par an de remboursement

Grâce à votre assurance complémentaire, vous bénéficiez d'avantages financiers pour offrir des activités stimulantes et saines à vos enfants.

## Jusqu'à 50 euros pour les camps, plaines et stages

Votre enfant souhaite participer à un camp, un stage ou une plaine cet été ? La MC Liège soutient les familles en remboursant une partie de ces frais. Pour tous les jeunes âgés de 3 à moins de 19 ans, la MC Liège intervient pour :

- > les camps de vacances organisés par les mouvements de jeunesse agréés par l'ONE ;
- > les plaines de vacances organisées par des associations ou des pouvoirs publics agréés par l'ONE ;
- > les stages (nature, culture, linguistique ou autre) organisés par les pouvoirs publics ou des associations agréés par l'ONE ;
- > les stages sportifs organisés par l'ADEPS ou une association affiliée à une fédération sportive en Belgique.

Nous intervenons aussi dans les stages, séjours ou camps organisés par les services d'accueil de jour pour jeunes handicapés ou les services résidentiels pour jeunes handicapés (de 3 à moins de 22 ans).

Cette intervention est fixée à 2,50 euros par jour (maximum 50 euros par année civile et par jeune) pour des séjours d'une durée minimale de 4 jours consécutifs à condition que la participation soit attestée par le responsable du séjour. Elle est cumulable avec la participation d'un jeune à un de nos séjours ou plaines de vacances animés par Jeunesse & Santé.



### 35 euros pour les abonnements à un club sportif

Footballer en herbe, danseuse, fan d'escalade... : tous ceux qui pratiquent régulièrement une activité sportive dans un club, une association ou une infrastructure sportive peuvent bénéficier de cet avantage, sans distinction d'âge ! La MC Liège souhaite ainsi encourager ses membres à se maintenir en forme et préserver leur santé en leur remboursant 35 euros par an.

### 25 euros pour les classes de dépaysement

Classes vertes, de mer ou de neige, la MC Liège intervient pour les classes de dépaysement organisées durant les périodes scolaires : 25 euros par année scolaire pour les enfants de l'enseignement maternel ou primaire si leur séjour comporte au moins une nuitée.

Les formulaires de demande d'intervention peuvent être retirés dans tous nos points de contact ou téléchargés sur [www.mc.be](http://www.mc.be)

35 euros par an pour les abonnements à un club sportif, sans distinction d'âge

## Appel à volontaires

# CAP48 recherche un responsable de région bénévole



CAP48, l'opération de solidarité de la RTBF, repose sur un réseau de 8.000 bénévoles répartis sur l'ensemble de la Communauté française.

### Descriptif de la fonction :

CAP48 recherche un responsable de région bénévole pour coordonner le réseau CAP48 dans la zone couvrant la ville de Liège et ses alentours.

Le travail se fera en étroite collaboration avec l'équipe CAP48 de Bruxelles, mais aussi avec la Mutualité chrétienne de Liège et la

mutualité Solidaris.

### Profil recherché :

- > sens des responsabilités et de l'organisation
- > dynamique et bon contact humain
- > aptitude au travail d'équipe
- > intérêt pour les objectifs de CAP48

CAP48 recherche également des bénévoles pour renforcer ses activités de terrain.

CAP48 recherche également des bénévoles pour renforcer ses activités de terrain.

Les candidatures sont à introduire pour le 5 juin au plus tard par une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae auprès de Renaud Tockert, Administrateur-délégué - Opération de Solidarité CAP48 - RTBF - Boulevard Auguste Reyers, 52 à 1044 Bruxelles ou par courriel : [cwv@rtbf.be](mailto:cwv@rtbf.be)

## POINTS DE CONTACT

En raison de la fête de l'Ascension, nos centres de services, secrétariats et services administratifs ne seront pas accessibles les **jeudi 17** et **vendredi 18 mai**.

### Vous êtes pressé(e) ?

/// Afin de limiter votre temps d'attente, n'hésitez pas à déposer vos attestations de soins, dans la boîte aux lettres interne ou externe de votre secrétariat. Votre demande sera traitée dans les meilleurs délais et nos conseillers mutualistes seront encore plus disponibles pour vous informer, répondre à vos questions et gérer au mieux votre dossier.



## Plaines de vacances

12 semaines d'évasion pour les jeunes de 3 à 16 ans.



ÉTÉ	Ans	3-16 ans	du 2 au 13 juillet
	Ourthe-Amblève	3-14 ans	du 2 au 13 juillet
	Basse-Meuse	3-12 ans	du 16 au 27 juillet
	Liège	3-12 ans	du 30 juillet au 10 août
	Seraing	3-14 ans	du 30 juillet au 10 août
	Micheroux-Olné-Fléron	5-12 ans	du 30 juillet au 10 août

L'accueil est assuré le matin et le soir en-dehors des heures d'animation. Le prix varie selon le lieu d'accueil (réduction de 14 euros/semaine pour les membres MC) et les inscriptions se font pour des périodes de 5 jours consécutifs minimum. Agrément de l'ONE.

Plus d'infos : 04/221.74.41 ou [www.mc.be](http://www.mc.be)

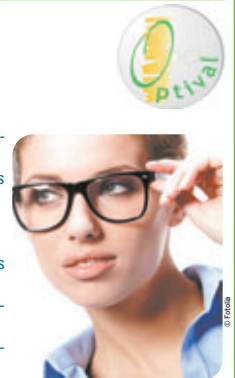
## OPTIQUE - LENTILLES DE CONTACT

### Un œil différent pour votre vue

En tant que membre MC, vous bénéficiez :

- de remises permanentes
  - > 30% sur les verres optiques
  - > 20% sur les montures optiques et solaires
  - > 20% sur les lentilles de contact et les produits d'entretien.
- d'offres exclusives
  - > forfait monture + verres (vision de près ou de loin) pour **60 euros\***
  - > forfait monture Laguiolle + verres progressifs traités pour **300 euros\***
  - > Produit d'entretien pour lentilles souples pour **10 euros\***

\* voir conditions en magasin.



Contact :  
 > avenue des Ardennes 1/03 à 4500 Huy - 085/84.29.16.  
 > place du XX Août 42 à 4000 Liège - 04/221.33.20  
 Ouvert du lundi au samedi de 10h à 18h.  
[www.optival.be](http://www.optival.be)



### Mutualité chrétienne de Liège

Place du XX Août 38 - 4000 Liège  
 Editeur responsable : Rudolphe Bastin  
 Coordinatrice Presse et Médias : Stéphanie Bouton  
 Tél. : 04/230.16.57 - Service Communication-Marketing

**courriel : [enmarche.liege@mc.be](mailto:enmarche.liege@mc.be)**